

<b>Règlement concours Recettes</b> <b>« GRAND CONCOURS DE RECETTES TRADITIONNELLES 100% FENUA »</b>
--

**Le concours culinaire** intitulé « **Grand concours de recettes traditionnelles, 100% fenua** » est organisé par les **Artisans Brasseurs du Fenua** dans le cadre de l'ouverture de leur prochain restaurant à thème Polynésien.

Celui-ci est accessible exclusivement via le site officiel : [www.fare-ura.com](http://www.fare-ura.com).

### **Article 1 : Calendrier**

Les recettes devront être adressées au GIE ORGES API via notre Boîte Postale (BP 4489 – 98713 PAPEETE) ou via notre adresse mail : [contact@fare-ura.com](mailto:contact@fare-ura.com) , entre le 1<sup>er</sup> août et le 30 septembre 2010 minuit.

Les résultats du concours récompensant les 15 lauréats seront communiqués en Novembre 2010.

### **Article 2 : Modalités de participation**

Ce concours est ouvert **à tous**, âgés de 18 ans et plus.

La participation à ce concours est gratuite.

Chaque participant doit proposer une recette de sa création selon les modalités décrites dans l'article 3, sur le thème « Cuisine Traditionnelle 100% Fenua » (cf. article 4).

### **Article 3 : « Format » des recettes et création originale**

Pour participer au concours, il suffit de proposer une recette par écrit, indiquant les ingrédients et le procédé de réalisation, **à base de produits de notre Fenua**.

Les recettes doivent être déposées dans l'une des catégories suivantes : entrées/plats/desserts.

Les critères pris en compte seront :

- Rapidité et facilité de mise en œuvre,
- Recette à la fois originale et traditionnelle.

Déroulement du concours :

1<sup>ère</sup> phase : après la clôture du délai pour déposer les recettes proposées (30 septembre 2010) une première sélection sera effectuée par le jury « sur les recettes écrites ». Une douzaine de recettes au maximum pourra être retenue par le jury pour chaque catégorie (Entrées / Plats / Desserts).

2<sup>ème</sup> phase : Karl, chef du Fare Ura et membre du jury, réalisera les recettes retenues à l'issue de cette première phase afin de permettre au jury de n'en retenir au final que cinq par catégorie.

Les candidats qui auront proposé ces recettes pourront, s'ils le souhaitent et en font la demande, assister à la réalisation de leur recette par Karl.

Le lauréat cédera gracieusement aux Artisans Brasseurs du Fenua, l'original de sa recette ainsi que l'ensemble des droits d'exploitation, commerciale ou non, de celle-ci, notamment les droits de reproduction, sur tout support existant ou à venir, et ce dans le monde entier, sans limitation de durée et en toute exclusivité.

**La recette sera présentée sur la carte du restaurant et portera le nom du lauréat (sauf si le lauréat ne souhaite pas voir apparaître son nom.)**

Les projets proposés devront être des créations originales réalisées exclusivement pour l'occasion.

#### **Article 4 : Thème du Concours**

Le thème proposé : « Cuisine traditionnelle 100% FENUA ! ».

Nous vous invitons à explorer les multiples facettes de notre Fenua : plats sucrés ou salés, de l'entrée au dessert...

Laissez parler votre imagination et votre créativité culinaire !

#### **Article 5 : Publicité**

L'ensemble des recettes primées sera publié sur un support publicitaire ainsi que sur la carte du prochain restaurant et sur les différents supports de communication des Artisans Brasseurs du Fenua,.

#### **Article 6 : Les Prix**

Les recettes seront jugées selon les catégories suivantes :

1/ Entrées : 5 entrées seront primées.

- - prix : 1 magnum de vin\* pour chaque lauréat.

2/ Plats : 5 plats seront primés.

- prix : 1 bon repas pour 2 personnes (valeur 15.000 FCF) pour chaque lauréat.

3/ Desserts : 5 desserts seront primés

- prix : 1 chèque cadeau (valeur 5.000 FCFP) pour chaque lauréat.

Les lauréats seront informés des résultats du concours par mail

Pour la remise des prix : Les 15 lauréats seront conviés à la remise des prix qui aura lieu le jour de l'inauguration du restaurant FARE URA.

Dans le cas où ils seraient dans l'impossibilité de s'y rendre, ils recevront par courrier leur cadeau dans un délai de 30 jours.

La liste finale des gagnants sera disponible sur demande écrite ou par mail à l'adresse suivante : com@3brasseurs-pacific.com.

#### **Article 7 : Jury**

Les 15 meilleures recettes seront sélectionnées par un jury composé de Karl TERIITAUMIHAU (Chef du FARE URA), de Patrick REVAULT, Maeva SHELTON et de Michèle DE

CHAZEAX.

Les décisions du jury seront sans appel.

### **Article 8 : Responsabilités des parties**

En participant à ce concours, chaque candidat garantit l'authenticité de sa recette, reconnaît céder tous les droits d'exploitation aux Artisans Brasseurs du Fenua et les autorise à l'utiliser sans restriction.

Les Artisans Brasseurs du Fenua ne sauraient encourir aucune responsabilité du fait de l'organisation de ce jeu et notamment si en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de leur volonté (par exemple, si le jeu ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bug, d'une intervention d'un tiers non autorisé, d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux), il était amené à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger ou le reporter.

### **Article 9 : Consultation et acceptation du règlement**

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier ou consultable sur [www.fare-ura.com](http://www.fare-ura.com), avant la date de clôture du jeu à l'adresse ci-dessous. Les frais postaux nécessaires à l'obtention du règlement seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent " lettre " en vigueur.

La simple participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple et sans réserve du présent règlement, la renonciation à tous recours concernant les conditions d'organisation et le déroulement du concours, ses résultats et l'attribution des prix.

*La simple participation au concours confère aux Artisans Brasseurs du Fenua le droit exclusif de réinterprétation et d'adaptation de la recette en vue de sa réalisation technique et de sa tenue.*

*Ceci constitue le règlement complet du jeu intitulé « Cuisine Traditionnelle 100% Fenua »  
Ce règlement est consultable dans son intégralité sur le site.*

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :*

GIE ORGES API  
BP 4489  
98713 PAPEETE

Email : [contact@fare-ura.com](mailto:contact@fare-ura.com).

*\*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*